

LE PRESCRIT

Le numérique dans les programmes d'arts plastiques

COLLEGE

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/arts-plastiques/programmes-de-college/>

CYCLE 3

Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves

Expérimenter, produire, créer

Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.

Les situations permettent de structurer les apprentissages. Elles sont explorées...en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique).

CYCLE 4

L'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune

Les élèves explorent la pluralité des démarches et la diversité des œuvres à partir de quatre grands champs de pratiques : les pratiques bidimensionnelles, les pratiques tridimensionnelles, les pratiques artistiques de l'image fixe et animée, les pratiques de la création artistique numérique

Le cycle 4 introduit une approche plus spécifique des évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique. Toutefois, les apprentissages ne se confondent pas au collège avec un enseignement isolé d'un art numérique. Les professeurs créent les conditions matérielles et didactiques d'un recours au numérique à travers des outils, des supports, des applications accessibles et des pratiques variées. Il s'agit de faire appréhender aux élèves le numérique comme technique, comme instrument

Expérimenter, produire, créer

Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique

Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques.

La représentation ; images, réalité et fiction

Utilisation des outils numériques pour produire des images et des formes (captations, inclusions, codages, transformation du code, mémoire et exploitation des différents états de l'image ou de l'œuvre, etc.).

Approche des usages du numérique pour diffuser des œuvres, pour les analyser.

La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique : les incidences du numérique sur la création des images fixes et animées, sur les pratiques plastiques en deux et en trois dimensions ; les relations entre intentions artistiques, médiums de la pratique plastique, codes et outils numériques

Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques : les évolutions repérables sur la notion d'œuvre et d'artiste, de créateur, de récepteurs ou de public ; les croisements entre arts plastiques et les sciences, les technologies, les environnements numériques

LYCEE

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/arts-plastiques/programmes-de-lycee/>

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'ARTS PLASTIQUES DE SECONDE

Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, **création numérique**, nouvelles attitudes des artistes, **nouvelles modalités de production des images**, relèvent du travail des arts plastiques

Expérimenter, produire, créer

Recourir à des **outils numériques** de captation et de production à des fins de création artistique

Pratiques

Recourir à des **outils numériques** de captation et de production à des fins de création artistique.

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques

Dessiner pour créer, comprendre, communiquer

Les conceptions contemporaines du dessin : pluralité des modalités et pratiques, filiation et rupture, relations avec d'autres médiums, avec l'écriture...

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

Prévisualiser un projet, représenter une production en cours de réalisation ou achevée

Les processus allant de l'intention au projet : diversité des modalités du travail préparatoire (esquisse, photomontage, modélisation, écrits...), incidences sur le projet, valeur artistique...

la figuration et l'image

Dialogue ou hybridation, dans une figuration narrative, entre moyens plastiques et l'écrit ;

La présentation et la réception de l'œuvre

Différents modes de présentation des productions plastiques (au mur, au sol, par projection, par édition, par diffusion **avec des moyens numériques en ligne ou hors-ligne...**), déduits de leurs caractéristiques ou anticipés dès la conception,

formes et enjeux de présentation des productions numériques, possibilités induites par la - dématérialisation de la présentation numérique de tous types de pratiques (réseaux sociaux, blogs...) Interactions entre les aspects matériels de la présentation et les éléments qui l'accompagnent (écrit, image, discours...), les fonctions qu'ils peuvent exprimer (partis-pris artistiques, accompagnement du spectateur par diverses modalités de l'information ou de la médiation sur la production et la démarche, métiers de l'exposition qui sont liés) ;

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

Diversité des modalités du travail préparatoire (esquisses, croquis, ébauches, maquettes, - schématisation, photographies, photomontages, **utilisation des nouveaux médias et du numérique...**), de leur mise en œuvre au service d'une intention, du développement d'une pensée plastique, les incidences de la conception et de la prévisualisation d'un projet sur la création elle-même ;

Les potentialités du numérique comme moyen de conception, de prévisualisation, d'enregistrement, de diffusion... ;

Possibilités de l'enregistrement, par des modalités et outils variés, de l'évolution du projet ou de la - production (constitution d'une mémoire du travail plastique, ressource disponible pour faire évoluer une pratique ou une démarche, moyens pour communiquer sur elles)

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'ARTS PLASTIQUES CYCLE TERMINAL

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception

L'enseignement optionnel en classe de première est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, en développant des approfondissements et l'ouverture sur de nouveaux objectifs. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte des profils et aspirations hétérogènes des élèves.

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures. Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, il enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques, requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat. Il contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

[Expérimenter, produire, créer](#)

Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique

[Pratiques](#)

Le programme mobilise (...) les pratiques artistiques du numérique

Dessiner sur de nouveaux supports et formats, à diverses échelles, avec de nouveaux outils dont les outils numériques La pratique artistique du dessin : depuis des modalités héritées de traditions jusqu'aux approches contemporaines (nouvelles possibilités à l'ère du numérique...).

Communiquer, diffuser, éditer la production et la pratique L'exposition comme dispositif : communication, médiation et trace de l'œuvre, du discours, du fait artistique ;
L'exposition comme objet : statut artistique de l'exposition, diffusion vers d'autres espaces et moyens de communication.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE D'ARTS PLASTIQUES

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Pratiques

Le programme mobilise (...) **Les pratiques artistiques du numérique**

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques

Le dessin : diversité des statuts, pratiques et finalités du dessin.

Appréhension et compréhension du réel : observer, enregistrer, transposer, restituer...

Intention et communication : élaborer, prévisualiser, diffuser un projet ou une réalisation

La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée

Monstration de l'œuvre vers un large public : faire regarder, éprouver, lire, dire l'œuvre exposée, diffusée, éditée, communiquée

Démultiplication des formes de monstration et diffusion : l'imprimé, l'objet, **l'écran, les supports numériques, l'accès en ligne, leur combinaison dans les pratiques contemporaines...**

L'exposition comme dispositif de communication ou de médiation, de l'œuvre et de l'art : écrits, traces et diffusions, formes, temporalités et espaces

Diversité des écrits sur l'œuvre et autour de l'œuvre : signatures, titres, cartels, descriptifs, notices de montage, déclarations d'intention, invitations, tracts, communiqués de presse, catalogues...

Questions de l'accroche et de la trace de l'exposition : invitation, tract, affiche, mémoire ou images de l'exposition...

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

Structuration d'une intention et d'un projet en vue de réaliser l'œuvre : fonctions et potentialités variées des étapes du processus de création...

Langages et supports de communication de l'intention ou du projet : dessins préparatoires, maquettes, **simulations numériques**, photomontages...

Au niveau de la classe de première, les approches réflexives, théoriques et culturelles privilégient l'oral dans ses diverses dimensions (structuration, fluidité, précision du vocabulaire spécifique, argumentation...). L'écrit est mobilisé dans une moindre mesure, en variant ses formes et ses finalités : analyse d'œuvres, lecture et production de textes développant une réflexion sur l'art, présentation de la production plastique et accompagnement de sa monstration, découverte d'écrits professionnels sur l'art (articles, notices, livrets ou catalogues...).

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils se travaillent progressivement de la première à la terminale

L'élève est capable :

D'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné. De présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation

BACCALAUREAT ÉPREUVE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA SPECIALITE ARTS PLASTIQUES

La partie orale porte sur la pratique et la culture plastique ; elle s'appuie sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique élaboré au cours de l'année de terminale.

Le candidat présente une ou plusieurs réalisations plastiques et un dossier qui témoignent d'un projet abouti à visée artistique

Il peut également nourrir sa présentation d'expériences personnelles comme de rencontres qu'il a pu faire avec la création artistique (œuvres, artistes, lieux de création, d'exposition, de conservation, etc.) en s'appuyant, si besoin, sur des éléments de son carnet de travail
L'entretien est conduit dans une forme dialoguée favorisant la prise en compte conjuguée du projet présenté (réalisations et dossier) et du carnet de travail

Le dossier documente le projet. Il comprend des éléments permettant de l'appréhender dans sa globalité comme dans sa dynamique. Par exemple : sélection d'esquisses, de réalisations préparatoires, de photographies pouvant restituer une vue d'ensemble, de traces des évolutions ou des orientations prises ; documents ou échantillons témoignant de certaines caractéristiques plastiques ou des processus de travail ; captations de mises en œuvre ou des monstrations qui, notamment, ne peuvent être apportées le jour de l'épreuve, etc. La forme et les données du dossier sont libres, dans la limite raisonnable de pouvoir être rassemblées et transportées dans un format du type « raisin » et de 5 cm d'épaisseur

Le carnet de travail est un objet personnel qui témoigne de la diversité des projets et démarches, des réalisations abouties, inachevées ou en cours, des expériences, des rencontres et des références ayant pu jaloner l'ensemble de l'année de terminale et que l'élève à décider de retenir ou de valoriser. La forme et les données matérielles du carnet de travail sont libres.

L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tels.